

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -  
REGLEMENT DE CONSULTATION**

**Travaux de réfection des menuiseries extérieures de  
la Maison du Tourisme et du Patrimoine**

1- Identification de l'organisme qui passe le marché :

Commune d'HERBIGNAC  
1 avenue de la Monneraye – BP 24  
44410 HERBIGNAC

2- Procédure de passation :

**Procédure Adaptée (article 28 du C.M.P )**

3- Objet de la consultation :

Travaux de réfection des menuiseries à la Maison du Tourisme et du Patrimoine  
Lot 1 : Menuiseries extérieures bois  
Lot 2 : Maçonnerie  
Lot 3 : Peinture

4- Descriptif :

Lot 1 : Menuiseries extérieures bois :

- Dépose et évacuation des menuiseries extérieures façade ouest (sur l'arrière)
- Fourniture et pose de menuiseries extérieures bois double vitrage, à rupture de pont thermique

Lot 2 : Maçonnerie

- Reprise des bandes de redressement et des talons
- Rebouchage et reprises si nécessaire
- Option : agrandissement porte arrière d'accès (+60 cm de haut environ)

Lot 3 : Peinture

- Impression, et peinture des menuiseries bois.

Prestations de nettoyage du chantier, dossier DOE et DIUO, pour chacun des lots.  
Travaux à effectuer en janvier/février 2012.

5- Lieux où l'on peut demander le dossier de consultation :

Mairie d'Herbignac - Services Techniques - 0240889001

6- Procédure ouverte

Date limite de réception des offres :

**Lundi 26 septembre 2011 à 12h**

Adresse où les offres doivent être transmises :

Les offres seront transmises sous enveloppe avec la mention, en haut et à gauche,  
« Procédure adaptée –Marché 2011/21 : Travaux de remplacement des menuiseries extérieures de la Maison du Tourisme et du Patrimoine – NE PAS OUVRIR», à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire  
1 avenue de la Monneraye - BP 24  
44410 HERBIGNAC

ou remises contre récépissé à l'accueil de la mairie.

Les offres des candidats seront rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Les offres seront établies en euros.

La transmission des candidatures et des offres par voie électronique, n'est pas autorisée.

Documents à remettre : Devis descriptif détaillé des travaux, notice technique des produits, attestation sur l'honneur, attestations d'assurances, tout document jugé utile.

7- Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats :

Le candidat doit remplir les conditions d'accès à la commande publique prescrites par l'article 43 du Code des Marchés publics. Une attestation sur l'honneur que l'entreprise n'est soumise à aucune de ces interdictions sera à présenter.

Les attestations d'assurances seront exigées.

8- Délai de validité des offres

**120 jours.**

9- Les renseignements complémentaires d'ordre administratif et/ou technique peuvent être demandés auprès de :

Madame GUILLOUX pour les renseignements administratifs et  
Monsieur LOGODIN pour les renseignements techniques  
Mairie d'Herbignac - Services Techniques  
1 avenue de la Monneraye - 44410 HERBIGNAC  
Tel : 02.40.88.90.01

10- Sélection des candidatures et critères de choix :

Ne sont pas admises :

- les candidatures qui ne sont pas recevables en application des articles 43 à 46 du CMP, donc celles qui n'auront pas transmises l'attestation sur l'honneur correspondante.

Les critères du choix de l'offre économiquement la plus avantageuse:

- 1) 20% sur le délai d'intervention (à indiquer)
- 2) 30% sur la valeur technique (conseils et détails des préconisations)
- 3) 50% sur le prix

11- Date d'envoi à la publication :

Vendredi 2 septembre 2011